

Les crédits

en profondeur, afin que les Canadiens puissent connaître son évolution.

Le président suppléant (M. DeBlois): Je dois donner au député de Surrey-Nord deux minutes pour répondre.

M. Karpoff: Monsieur le Président, je tiens à dire tout d'abord que je me suis entretenu avec le ministre de la Santé du gouvernement néo-démocrate de l'Ontario et que j'espère pouvoir en faire autant dans les prochains mois avec les ministres néo-démocrates de la Santé de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan.

Lorsque trois ou quatre provinces représentant 50 p. 100 de la population canadienne seront dirigées par des gouvernements néo-démocrates, je crois qu'on verra le gouvernement fédéral réorganiser ses priorités en ce qui concerne les soins de santé.

Je pourrais m'engager avec mon collègue dans un long débat sur la position que le Parti libéral a adoptée à l'égard des soins de santé au cours de l'histoire et surtout dans le temps, comme il dit. J'ai une copie du programme que les libéraux défendaient en 1921 et on jurerait qu'il a été mis au point par Michael Wilson, car il se lit comme ceci: «Nous allons établir en autant que possible, dépendant de la situation financière du Canada, de bons régimes d'assurance-chômage, d'assurance-maladie, de sécurité de la vieillesse et d'assurance-invalidité». Tout dépendra évidemment de la situation financière du Canada. Mais c'était en 1921. Les libéraux ne se sont jamais préoccupés d'en faire leur programme électoral de base avant 1949 et cela, uniquement parce que des gouvernements CCF commençaient alors à gruger l'appui dont bénéficiaient depuis toujours les libéraux.

Il faut reconnaître, je crois, que le régime d'assurance-maladie subit des pressions énormes et cela, surtout à cause de l'escalade des coûts au palier provincial et du retrait du soutien financier du gouvernement fédéral.

J'ai aimé le débat. J'espère que les Canadiens étaient à l'écoute, car je crois important qu'ils comprennent que le Nouveau Parti démocratique est le seul parti à avoir toujours fermement appuyé le programme national d'assurance-maladie.

Le président suppléant (M. DeBlois): La présidence juge que l'amendement proposé par le député néo-démocrate est réglementaire.

La parole est au député de Winnipeg-Nord.

M. Pagtakhan: Monsieur le Président, je veux seulement faire savoir à la Chambre que, avec sa permission,

nous voudrions que les prochains intervenants disposent d'une période de dix minutes, suivie de cinq minutes d'observations et de questions.

Le président suppléant (M. DeBlois): La Chambre approuve-t-elle cette motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. DeBlois): La députée de Mississauga-Est dispose de dix minutes pour prononcer son discours, qui sera suivi d'une période de cinq minutes pour poser des questions et faire des observations.

Mme Albina Guarnieri (Mississauga-Est): Monsieur le Président, depuis 1967, les Canadiens sont tranquilles à l'idée qu'ils peuvent obtenir les services de soins de santé de qualité supérieure dont ils ont besoin, quelle que soit leur capacité de payer. Tout Canadien, riche ou pauvre, est protégé contre les frais médicaux découlant d'une maladie subite. Aucun Canadien de la génération actuelle ne s'est vu refuser l'accès à un établissement médical parce qu'il ne pouvait pas payer.

Nous avons toujours cru qu'il y avait une même ligne de départ pour la libre entreprise et la concurrence, que des soins médicaux de qualité égale étaient garantis à tout le monde et que l'incapacité de soutenir la concurrence du monde des affaires ne pouvait nuire à l'accès à des soins hospitaliers ou professionnels. Le Canada est un pays où une mauvaise cote sur le chapitre du crédit ne constitue pas un risque pour la santé.

On a mentionné que les Américains avaient deux régimes de soins de santé, un pour les riches et un pour les pauvres. En réalité, le régime offert aux riches est fantastique alors que celui qui est offert à la classe moyenne est médiocre et qu'il n'existe aucun régime pour les 37 millions de pauvres.

Aujourd'hui, les Canadiens commencent à se rendre compte que leur régime d'assurance-maladie tant convoité s'apparente de plus en plus au vilain régime qui est offert au sud de la frontière. Ceux qui ont dû se faire soigner ou être hospitalisés dernièrement savent que la qualité des soins prodigués au Canada s'est détériorée depuis 1984.

[Français]

Le manque de fonds est tel que le nombre de lits continue de décroître à vue d'oeil. En janvier dernier, un électeur de ma circonscription a subi une crise cardiaque et s'est retrouvé sur une civière pendant presque une semaine. Pourquoi? À cause d'une insuffisance chronique de lits.